

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché de contrat de suivi et de maintenance du logiciel de Gestion Documentaire pour le Musée du Terroir et le Mémorial Ascq 1944 'MICROMUSEE'

N° : VA_DEC2026_463

Service : Direction des systèmes d'information

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De conclure le marché de contrat de suivi et de maintenance du logiciel de Gestion Documentaire pour le Musée du Terroir et le Mémorial Ascq 1944 « MICROMUSEE », avec la société AXIELL FRANCE située 25 rue Roquelaine TOULOUSE (31000), pour un montant annuel de 2 605,08 € TTC (deux mille six cent cinq euros et huit centimes TTC) – Durée du marché du 01/07/2026 au 31/06/2031.

Imputation comptable : 6156 020 3300

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.4.3 Musées du patrimoine

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 30 juin 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-225660-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 3 juillet 2026